



Plus de nouvelles des huissiers

Par toulei987

Bonjour,

J'ai reçu il y a environ 2 ans un titre exécutoire, injonction de payer. Le huissier me l'a remis en main propre. J'ai alors envoyé un mail au cabinet afin de demander un échelonnement de la dette (10 000 euros) le cabinet m'a répondu qu'il allait faire la demande au juge et reviendrait ensuite vers moi... cela fait plus de 2 ans et je n'ai pas de nouvelles. Dois-je m'inquiéter ? Je risque une saisie sur salaire ou meubles ?

J'ai également un autre dossier mais celui-ci n'avait pas de titre exécutoire, seulement un recouvrement de créances. J'ai commencé à rembourser tous les mois à hauteur de 100 euros, pendant environ 1 an et demi. Puis il y a 1 an et demi, le cabinet de recouvrement m'a dit de ne plus faire de versement car le créancier reprenait la main, et que je devais alors les contacter. Je n'ai jamais pu les joindre et je n'ai jamais eu de nouvelles. Dois-je également m'inquiéter ?

Merci pour vos réponses